



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-491

Déposé le : 8.3.2016

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

Analyse des données concernant la détention et la vente d'arme dans le canton de Vaud, la police cantonale donne un mandat à l'UNIL, mais qu'en est-il de la protection des données ?

## Texte déposé

Comme cela a déjà été mentionné au sein du parlement vaudois, le canton enregistre ces dernières années une augmentation significative des demandes de permis d'acquisition d'armes. Ce nombre a bondi de 19% entre 2014 et 2015 et ce sont plus de 2'800 permis qui sont délivrés chaque année. Selon le registre cantonal environ 4% des vaudois possèdent une arme, soit environ 30'000 personnes.

A ce stade la police cantonale par son porte-parole a fait connaître ses lacunes dans l'utilisation d'outils d'analyse permettant de mieux identifier cette croissance en précisant qu'il convenait de ne pas tirer de conclusions hâtives de la hausse des demandes d'acquisition d'armes. La police fait référence à une réalité, soit la difficulté d'avoir une vision globale représentative de la situation. La cause principale est due à une législation sur les armes qui a beaucoup évolué depuis dix ans en devenant plus restrictive. Aujourd'hui un plus grand nombre d'achat d'armes fait l'objet d'une demande ou d'une déclaration à la police alors que ce n'était pas le cas par le passé.

Il reste aussi une autre inconnue dans l'évolution de nombre d'armes en circulation au sein de la population vaudoise, le nombre d'armes détenues par un même propriétaire, notamment les propriétaires collectionneurs qui font chaque année une demande de permis. Actuellement il n'est semble-t-il pas possible de connaître avec certitude le nombre de nouveaux propriétaires.

Devant cette situation la police cantonale a fait savoir qu'elle n'avait «ni le temps, ni les ressources» pour dresser une analyse des données relatives aux armes et d'en tirer des enseignements utiles.

Pour répondre à cette lacune, la police cantonale a proposé à l'Ecole des sciences criminelles (UNIL) un mandat afin de permettre de dresser une analyse de la croissance des armes au sein de la population vaudoise.

Si les collaborateurs de la police cantonale qui traitaient jusqu'à présent les données sensibles relatives sur les détenteurs d'armes sont des personnes assermentées, il n'en va probablement pas de même pour les collaborateurs de l'UNIL.

Questions au Conseil d'Etat vaudois :

1. Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance de ce mandat entre la Police cantonale et l'UNIL ?
2. Sur quoi porte ce mandat et quelle est sa durée ?
3. Qui sera la personne en charge de la responsabilité de ce mandat au sein de l'école des sciences criminelles à l'UNIL ?
4. Comment est prise en compte la protection des données personnelles concernant les détenteurs d'armes suite à l'attribution de ce mandat à l'UNIL et qu'en pense la préposée cantonale à la protection des données ?
5. Quelles mesures ont-elles été prises pour que ces données sensibles sur les détenteurs d'armes ne tombent dans le domaine public ou dans des cercles qui pourraient les utiliser à des fins délictueuses ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



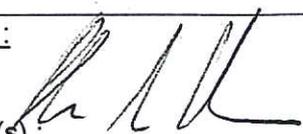
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Voiblet Claude-Alain

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :